



DIAGNOSTIC DE CONFORMITÉ - MISE AUX NORMES

Un état des lieux de mes capacités de stockage pour savoir si mon installation est aux normes.

MODALITÉS

- Prestation individuelle
- Une visite de mes installations

+ Un gain possible sur mes capacités de stockage nécessaires

LES
+

+ Des techniciens spécialisés, formés à la méthode DEXEL reconnue par l'administration

DOCUMENT(S) REMIS

- Un rapport démontrant que je suis aux normes ou indiquant les aménagements à réaliser
- DEXEL avec capacités agronomiques | *En option*

POUR ME PERMETTRE :

De connaître les exigences réglementaires pour les capacités de stockage de mon exploitation (zone vulnérable, installation classée ou non...) et de savoir si j'y répons.

MON CONSEILLER BÂTIMENT :

- Fait le diagnostic sur les bâtiments existants de l'exploitation et prend en compte mes éventuels projets d'aménagement et/ou de construction.
- Calcule les capacités de stockage nécessaires.
- Intègre la capacité d'épandage de mon exploitation permettant ainsi de diminuer les «capacités forfaitaires» nécessaires pour être aux normes | *En option*

CONTACT

☎ **Equipe modernisation** : 04 73 44 45 95
✉ modernisation@puy-de-dome.chambagri.fr

Tarifs et conditions de vente sur demande

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

NEUTRALITÉ

Un accompagnement en toute objectivité et indépendance

EXPERTISE

Une large palette de compétences et de références

RÉSEAU

La force d'un réseau national et régional

PROXIMITÉ

Des bureaux décentralisés sur tout le département.

Je peux aussi être intéressé(e) par :

- Des expertises complémentaires : accompagnement cessation d'activité/transmission, accompagnement juridique
- La formation «Choisir sa transmission et se préparer à la retraite».